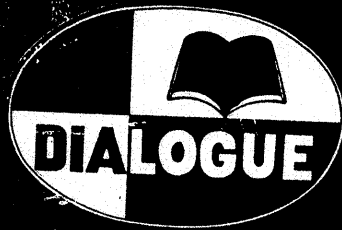


ICTR-98-41-T
22/11/2002.

DNS 9

DIALOGUE

REVUE D'IN
(MO



LE GÉNOCIDE RWANDAIS:
DEUX ANS APRÈS



MENSUEL N° 190

Avril-Mai 1996
Bureau de dépôt: Bruxelles X

ICTR-98-41-T
Exh. DNS 9
Tendered on: 22/11/2002.

Et.

La revue Dialogue est une revue d'information et de réflexion.
Elle paraît tous les mois.

DIALOGUE aborde tous les problèmes sociaux, économiques, politiques, culturels, religieux et autres, qui intéressent surtout le Rwanda.
Sans être l'organe officiel d'une Eglise, Dialogue envisage les problèmes traités dans une perspective chrétienne.

DIALOGUE - B.P. 572 KIGALI

Téléphone (250) 74178

Momentanément en Belgique:

Rue du Noyer, 322 - 1030 BRUXELLES

Tél./Fax. (32.2) 735.39.16

Le contenu des articles n'engage que leurs auteurs.

Numéros de 1995-1996 encore disponibles à la rédaction:

- N° 183 (mai-juin 1995) : Les droits de l'homme et leur pratique au Rwanda
- N° 184 (juillet-août 1995) : A quand la paix au Burundi?
- N° 185 (septembre 1995) : Logique de paix ou logique de guerre?
- N° 186 (oct.-nov. 1995) : La Justice rwandaise au banc des accusés
- N° 187 (décembre 1995) : L'impasse des Nations Unies au Rwanda
- N° 188 (janvier 1996) : Rwanda: la reconstruction mise au défi
- N° 189 (février-mars 1996) : Eglise rwandaise interpellée

DIALOGUE

Revue fondée en mars 1967 (30^e année)
par l'Abbé Jean MASSION (1904-1990)

EDITEUR: ASBL - DIALOGUE

B.P. 572 KIGALI RWANDA Tél. (250) 74178

DIRECTEUR a.i.: M. Philippe DECHAMPS

COMITE DE REDACTION:

Thaddée BAGARAGAZA - Lucie BRAGARD - Michel DONNET
Michel HAKIZIMANA - Roger HEREMANS - Charles KAREMANO
Vénuste LINGUYENEZA - Vénuste NSHIMIYIMANA - Joseph NTAMAHUNGIRO
Charles NTAMPAKA - Pie NTAVYOHANYUMA - Guy THEUNIS

Correspondant permanent à Kigali: Enos NSHIMIYIMANA

Imprimé par l'Imprimerie Litt, Bruxelles

Tirage: 2500 exemplaires.

Photos couverture et pages 2, 8, 18 et 41: M. Omer D'HOE

pages 56, 62 et 79: Photos-Service Vivant Univers (Namur-Belgique)

**DISTORSIONS ET OMISSIONS
DANS L'OUVRAGE
"RWANDA. LES MEDIAS DU GENOCIDE"**

Par Jean-Marie Vianney HIGIRO, Ph.D. Visiting Assistant Professor,
Miami University, Oxford, Ohio (USA)

Après la lecture de l'ouvrage "*Rwanda. Les Médias du Génocide*" publié par Jean-Pierre Chrétien et son équipe (Karthala, octobre 1995), je me suis posé la question de savoir si réellement il est le résultat d'une enquête menée de manière rigoureuse. Avant de fuir le Rwanda le 9 avril 1994, j'ai eu accès à certaines informations de par ma position de Directeur de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) et de membre actif du MDR, aile dite modérée.

Comme une partie des informations publiées dans l'ouvrage précité me semble relever de la pure imagination des auteurs, j'ai pensé qu'il convenait de réagir pour rétablir la vérité. Dans les lignes qui suivent, je me bornerai tout simplement à fournir d'autres informations ou un autre point de vue sur certaines affirmations avancées par les auteurs. J'aborderai entre autres la connexion entre Radio Rwanda et la Radio-Télévision Libre des Mille Collines connue sous le nom de RTLM, l'impact de la RTLM et l'origine de l'idéologie raciale au Rwanda.

CONNEXION ENTRE RADIO RWANDA ET RTLM

L'ouvrage cité signale à juste titre que certains journalistes de la RTLM avaient travaillé dans les services de l'Office Rwandais d'Information (ORINFOR) notamment à Radio Rwanda, et dans la presse écrite, mais il omet de dire que l'ORINFOR avait licencié certains de ces journalistes ou que d'autres avaient démissionné pour occuper des fonctions dans d'autres services de l'Etat ou dans le secteur privé en quête de lendemains meilleurs.

Par ailleurs, il ne mentionne pas que les journalistes qui ont travaillé à l'ORINFOR se retrouvent non seulement à la RTLM et à *Umurava* mais aussi dans d'autres médias privés. Voici quelques exemples:

<i>Licenciés de l'ORINFOR</i>	<i>Organe de Presse Employeur</i>
Noël Hitimana (Radio Rwanda)	RTLM
Emmanuel Rucogoza (Presse Ecrite/ARP)	RTLM
Joël Hakizimana (Radio Rwanda)	RTLM (?)
Tito Mongi (Radio Rwanda)	Umurava
Lucie Karekezi (Radio Rwanda)	L'Etoile (fondatrice du journal)
Un opérateur radio (Radio Rwanda)	RTLM
<i>Mis en disponibilité</i>	<i>Organe de Presse Employeur</i>
Gratien Karambizi (Presse Ecrite/Imvaho)	Imbaga
Jean-Baptiste Nkuliyingoma (DECOR)	Imbaga
Thaddée Nsengiyaremye (Presse Ecrite/Imvaho)	Ikindi (fondateur du journal)
Aloys Mundere (DECOR)	Intera puis l'organe d'Electrogaz
Christophe Rwakayija (Presse Ecrite/ARP)	Centre Iwacu
Stanislas Kanyanzira (DECOR)	Attache de Presse de la CCOAIB
Jean Uwimana (Radio Rwanda)	à son studio d'enregistrement
Agnes Murebwayire (Radio Rwanda)	UNICEF
Medard Mwumvaneza (Presse Ecrite Imvaho)	Centre Culturel Américain de Kigali
Félicien Semusambi (Presse Ecrite)	Umuranga (fondateur du journal)
<i>Transférés puis mis en disponibilité</i>	<i>Organe de Presse Employeur</i>
Gaspard Gahigi (Radio Rwanda)	Umurwanashyaka puis RTLM
Kantano Habimana (Presse Ecrite)	Umurwanashyaka puis RTLM
André Kameya (Presse Ecrite)	Rwanda Rushya (fondateur du journal)

La plupart des journalistes ont utilisé l'ORINFOR comme un tremplin pour obtenir des postes plus prestigieux et plus rémunérateurs dans la fonction publique, dans la diplomatie rwandaise ou dans le secteur privé. Il y avait ainsi des départs réguliers et un éternel recommencement de la formation sur le tas.

Ce phénomène n'a pas épargné la Télévision Rwandaise dont le personnel formé en Belgique avait pourtant signé un contrat de cinq ans avec l'ORINFOR. La raison de cette instabilité du personnel était essentiellement le salaire qui ne reflétait pas la nature des prestations demandées aux journalistes et aux techniciens, l'absence d'un véritable statut définissant les devoirs, les droits du journaliste ainsi que ses avantages sociaux et économiques. Cet état de choses a conduit les journalistes à user de la grève pour que le gouvernement du Premier ministre Nsengiyaremye reconnaisse leurs revendications, chose impensable avant la légalisation du multipartisme.

UTILISATION DES EMETTEURS DE RADIO RWANDA PAR LA RTLM

L'historien Jean-Pierre Chrétien et son équipe affirment, sans citer aucune source, qu'il y avait un lien entre Radio Rwanda et la RTLM. Ils disent entre autres ceci : *"Le lien de la RTLM avec le pouvoir n'est pas qu'idéologique et financier. Il fonctionne également sur le plan technique, par la liaison entre cette chaîne dite libre et l'officielle Radio Rwanda. Le réseau d'émetteurs de cette dernière permet à la RTLM d'étendre son aire de diffusion sur tout le pays. Le slogan de celle-ci "106 sympa", rappelle sans cesse cet affichage en FM, où elle occupe les canaux 106 et 94, appartenant à Radio Rwanda. Elle utilise également le réémetteur de Radio Rwanda placé sur le mont Karisimbi, et d'autres réémetteurs"* (p. 70).

Il est vrai que le chef technique de Radio Rwanda était non seulement membre du comité d'initiative de la RTLM, organe de direction de cette radio, mais aussi le président de la commission de développement de l'organisation *Interahamwe*, milice du MRND. Il est aussi vrai qu'il n'était doté d'aucun pouvoir lui permettant de mettre les installations de l'ORINFOR au service de la RTLM. Il pouvait tout au plus organiser des actes de sabotage. Mener des actes de sabotage n'était pas non plus si facile car ses adjoints étaient des membres bien connus du MDR, faction dirigée par M. Faustin Twagiramungu et le Premier ministre Agathe Uwilingiyimana. Qu'en est-il donc au juste ?

Avant le 6 avril 1994, Radio Rwanda émettait de 5 h à 8 h du matin, et de 11 h à 23 h sur deux chaînes : la première était destinée aux

rwandophones et la deuxième aux étrangers. Le réseau FM utilisait la station de Jari comme station de distribution et les stations relais de Mugogo, Karisimbi, Karongi, Kinanira et Huye. Avant la reprise des hostilités, la construction d'une autre station relais à Gitwe (en préfecture de Kibungo) était presque achevée.

Le rayonnement de la station relais du Karisimbi qui fonctionnait grâce aux énergies solaire et éolienne s'affaiblissait à partir de 21 h et les auditeurs de Radio Rwanda s'en plaignaient. Le dispositif de captation de l'énergie éolienne était d'ailleurs devenu inopérant. Pour augmenter la puissance de l'émetteur, l'ORINFOR avait décidé de construire un abri pour un groupe électrogène et d'augmenter les plaques solaires. Il avait entrepris la construction d'une route pour faciliter le transport des matériaux, mais ne l'avait pas achevée parce que des organismes intéressés par la conservation de la nature au Rwanda avaient protesté et relevé les conséquences néfastes de ce projet sur l'environnement. La guerre a repris au moment où le groupe électrogène se trouvait dans son emballage au pied du volcan Karisimbi.

La station du Karisimbi aurait-elle relayé les émissions de la RTLM tel que le prétendent M. Jean-Pierre Chrétien et son équipe alors qu'elle n'était pas en mesure de servir les besoins de l'ORINFOR avant même la naissance de la RTLM ? Cela paraît improbable même si on pourrait rétorquer que la RTLM se servait des émetteurs de Radio Rwanda entre 8 h et 11 h du matin.

UTILISATION DU MATERIEL DE RADIO RWANDA PAR LA RTLM

En 1993, la RTLM avait demandé à l'ORINFOR de louer ses installations. J'étais alors chef de la section "Etudes et Programmes". Nommé directeur de l'ORINFOR, j'ai écrit à la RTBF (Radio Télévision Belge de la Communauté Française de Belgique) et à TDF (Télédiffusion de France) pour m'enquérir des pratiques en cours en Belgique et en France. Grâce à la documentation fournie par TDF, le juriste de l'ORINFOR a élaboré un avant-projet de contrat à soumettre à toute entreprise qui aurait souhaité utiliser les installations de l'ORINFOR.

Il faut noter deux facteurs qui avaient dicté cette approche. Le premier est la libéralisation de l'audiovisuel. Au moins trois organisations avaient reçu l'autorisation de lancer une radio. Le second a trait à la situation financière de l'ORINFOR. L'ORINFOR, comme les autres entreprises de l'Etat rwandais, fonctionnait à perte ; les experts de la Banque Mondiale à Kigali préconisaient déjà la privatisation de la Télévision Rwandaise et le maintien de Radio Rwanda comme service étatique. L'ORINFOR n'était plus en mesure de payer les frais de téléphone à RWANDATEL qui interrompait sporadiquement ses services téléphoniques. La location des installations de Radio Rwanda apparaissait comme une source possible de revenus.

Au début de 1994, j'avais reçu deux représentants de la RTLM qui voulaient connaître la suite réservée à la dite requête. Ma réponse a été qu'un projet de contrat était en voie de confection et que j'entendais le soumettre au Conseil d'Administration de l'ORINFOR avant de donner une réponse. J'avais demandé au juriste de l'ORINFOR d'inscrire dans cet avant-projet une clause permettant à l'ORINFOR de rompre le contrat au cas où le contractant utiliserait les installations pour prêcher la violence, la haine et le racisme. La guerre a repris, le document étant encore inachevé.

VOL DE MATERIEL ?

Au cours des mois de février-mars 1994, a circulé à Kigali, surtout dans les rangs de l'opposition, une rumeur selon laquelle la RTLM avait volé quelques équipements de Radio Rwanda. Tout ce que je peux signaler est qu'un ou deux enregistreurs Nagra avaient été volés à l'ORINFOR. Un informateur à qui j'avais confié la mission de relever les numéros d'identification des Nagras utilisés par la RTLM n'était pas encore parvenu à recueillir des informations à ce sujet.

Par contre, il avait pu apprendre que cette radio utilisait des Nagras qui avaient appartenu au ministère des Travaux Publics et de l'Energie, ainsi que ceux appartenant aux ministères détenus par des membres du MRND. Ce même informateur a remarqué que la RTLM disposait d'un groupe électrogène portatif de secours. Lorsqu'une coupure de courant d'ELECTROGAZ survenait, l'enclenchement se faisait manuellement.

LES ACTIONNAIRES DE LA RTLM

Il est vrai que certains cadres et agents de l'ORINFOR avaient acheté des actions de la RTLM. Sous d'autres cieux, investir dans un organe compétiteur est sans aucun doute un conflit d'intérêt et doit être sanctionné par l'employeur. Malheureusement, au moment de la légalisation du multipartisme, les médias publics ont continué à fonctionner avec des structures conçues durant la dictature. La création d'un ministère de l'Information n'y a rien changé. Le ministre de l'Information, M. Faustin Rucogoza, souhaitait exercer un contrôle sur l'ORINFOR mais il n'avait pas pu changer la composition de son Conseil d'administration qui devait refléter les nouvelles réalités politiques. Il avait certes pu faire nommer des cadres par le gouvernement du Premier ministre Uwilingiyimana, mais ces cadres étaient davantage des militants du MRND que des gens qui séparaient leurs convictions politiques des demandes imposées par la profession de journaliste dans un contexte multipartite.



*En février 1994, des soldats des FAR
et du FPR à l'entrée de Radio Rwanda, à Kigali*

La nomination et le limogeage des cadres de l'ORINFOR devaient passer d'abord par le Conseil d'administration de l'Office, puis par le Conseil des ministres. Or le Conseil des ministres fonctionnait souvent comme s'il y avait deux gouvernements : celui dirigé par le Premier ministre émanant de l'opposition, et celui dirigé par le doyen des ministres émanant du MRND. Le processus de décision dans un tel contexte était très difficile.

Le résultat est que certains cadres s'attelaient à entraver tous les efforts destinés à rendre pluralistes les médias publics. Pour ces derniers, Radio Rwanda devait contrer la propagande de *Radio Muhabura* et des organes qui, à leurs yeux, soutenaient le Front Patriotique Rwandais (FPR).

Ainsi lorsqu'en décembre 1993 j'ai pris la décision d'accorder une émission au FPR, au même titre qu'aux partis politiques, ces cadres ont contesté ma décision, arguant que le FPR avait sa radio. La RTLM leur a apporté son soutien en dénonçant ma décision. J'ai par contre reçu l'appui du président du Conseil d'administration, M. Innocent Butare, qui était aussi à l'époque membre du Comité Central du MRND. La guerre a repris avant que le FPR ne diffuse sa première émission sur les antennes de Radio Rwanda. Les blocages étaient évidents au niveau des programmes et de la rédaction de Radio Rwanda, à celui des programmes de la Télévision Rwandaise et à celui de la rédaction du journal gouvernemental *Imvaho*.

DEMOCRATISATION A L'ORINFOR

Toutes les tendances du paysage politique rwandais existaient au sein du personnel de l'ORINFOR. Des journalistes exerçaient même des fonctions au sein des organes dirigeants des partis politiques. Par exemple, le vice-président du Parti Libéral (PL-Mugenzi) à Cyangugu, le vice-président du PL-Mugenzi à Gisenyi, le président des *Impuzamugambi* de Kigali-Ville, le vice-président de la Coalition pour la Défense de la République (CDR) à Gisenyi, le président de la Commission de Développement des *Interahamwe*, un membre de la Commission de l'Information du Mouvement Démocratique Républicain (MDR) et trois membres du Secrétariat du MDR-Byumba travaillaient à l'ORINFOR.

Même le FPR y avait des adhérents qui gardaient un profil bas, ce qui ne veut pas dire qu'ils étaient moins actifs que les autres. Un officier du FPR a tenté de recruter un journaliste pour poser une bombe dans les installations de Radio Rwanda à Kigali, lui promettant en échange trois millions de francs rwandais et une protection. Ce dernier a non seulement refusé, mais m'a prévenu. J'ai immédiatement demandé au chef de poste de la gendarmerie de reprendre les fouilles systématiques des agents de l'ORINFOR et de toutes les personnes qui entraient dans l'enceinte de Radio Rwanda. Les gendarmes, pour je ne sais quelle raison, ne les effectuaient plus systématiquement. L'Office reflétait donc les transformations politiques en cours au Rwanda. En soi, la participation au processus de démocratisation était une chose positive. Le problème fondamental restait la confusion entre l'appartenance à un parti politique et la profession de journaliste.

PROFESSIONNALISME

Un organe de presse qui prêche la haine et l'ethnisme à longueur de journée peut-il avoir un caractère professionnel ? La question mérite d'être posée car Jean-Pierre Chrétien et son équipe mentionnent entre autres que *"La puissante influence de "radio-la-haine" ne peut s'expliquer sans faire référence à son caractère professionnel contrastant avec les médiocres programmes de Radio Rwanda"* (p. 71). Je pense qu'une clarification du terme **professionnel** s'impose.

Avoir reçu une formation de journaliste, avoir une voix radiophonique ou une bonne plume, ou être un excellent éditorialiste ou commentateur ne signifient pas professionnalisme. L'objectivité, l'exactitude, la vérité et la présentation équilibrée des informations sont des valeurs très importantes en journalisme. Il existe des techniques journalistiques pour aider les journalistes à respecter ces valeurs dans le travail quotidien. Dans le cas du Rwanda, mis à part *Dialogue*, *Kinyamateka*, *Imbaga* et *Ikindi* (qui paraissait de manière irrégulière), les autres organes de presse faisaient fi de ces valeurs. Ces derniers - je parle ici des médias dits de la haine et des médias démocratiques pour reprendre la terminologie des auteurs de l'ouvrage cité - publiaient des informations non vérifiées et des rumeurs, et se livraient allègrement à la diffamation et à

la distorsion des faits. La plupart des journalistes n'étaient pas des journalistes selon l'acception professionnelle du terme, mais des propagandistes ou des combattants dont l'arme de guerre était le micro ou la plume.

Face au danger que représentaient ces publications, la fondation allemande Friedrich Neumann et les ambassades des Etats-Unis d'Amérique, de Belgique et de Suisse ont bien compris que le processus de démocratisation au Rwanda devait aller de pair avec l'existence d'une presse privée et professionnelle. La fondation organisait depuis 1985 des séminaires pour les communicateurs de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL). Depuis l'apparition de la légalisation sur le multipartisme au Zaïre, au Rwanda et au Burundi, elle a inclu des journalistes de la presse privée parmi les participants. Quant aux ambassades, elles ont organisé des séminaires et des voyages d'études à l'intention des journalistes rwandais sans distinction d'affiliation politique. L'ambassade des Etats-Unis d'Amérique a même organisé à Kigali et à Bujumbura des séminaires regroupant les journalistes rwandais et burundais, toutes tendances politiques confondues.

Ces séminaires offraient aux journalistes l'occasion de se connaître et de discuter de leur profession. Quelquefois les échanges étaient acrimonieux. Je me souviens, par exemple, avoir eu un échange peu amène avec M. Gaspard Gahigi, le rédacteur en chef de la RTLM, lors du séminaire organisé par l'ambassade de Belgique à Kigali sur "*Objectivité et honnêteté dans l'information politique*".

Le fait que *Dialogue* n'a pas enregistré mes observations et celles des autres participants qui ont désapprouvé le manque de professionnalisme de la RTLM et stigmatisé le danger qu'il posait au public, ne devrait pas permettre à Jean-Pierre Chrétien et à son équipe de conclure (p. 75-76) que les participants à ce séminaire ont cautionné l'idéologie ethniste de la RTLM. La pratique élémentaire aurait été de vérifier auprès des participants si *Dialogue* avait reproduit les débats du séminaire. [NDLR : Dans l'éditorial du n° 175 de *Dialogue* (avril-mai 1994, publié en novembre 1994), où sont publiés les actes de ce séminaire, il est signalé que "Pallotti-Presse" où était imprimé *Dialogue* avait été partiellement détruite et pillée. Tous les textes du séminaire n'ont pu être retrouvés pour la publication du numéro].

L'IMPACT DE LA RTLM

- La presse écrite

Selon Jean-Pierre Chrétien et son équipe "*Au cours de ces neuf mois qui précèdent le génocide, la RTLM a rendu obsolète la presse écrite*" (p. 74). A ma connaissance, la littérature scientifique relative à la communication suggère qu'un nouveau moyen de communication ne remplace pas un autre, mais plutôt qu'il le complète. Ainsi la radio n'a pas remplacé le journal ; ce dernier est devenu le médium qui fournit des analyses sur les événements ; la télévision n'a pas rendu obsolète la radio ; plutôt, le récepteur radio a quitté le salon et est devenu le médium de la chambre à coucher, de la voiture, de la plage et du jogging. Qu'en est-il réellement au Rwanda ?

Au moment où la RTLM a débuté ses émissions, c'est-à-dire en août 1993 et non pas en juillet, comme signalé dans l'ouvrage (p. 67, 68, 73, etc... ; en fait, en juillet, seuls les essais techniques ont eu lieu), la presse écrite, privée et publique, se trouvait déjà en difficulté. Seuls les titres suivants paraissaient régulièrement : *Kinyamateka*, *Imbaga*, *Dialogue*, *Isibo et Intumwa/Le Messenger*. Les autres tels que *Kangura*, *Kanguka*, *Echos des Mille Collines*, *Kamarampaka*, *Nyiramacibili*, *Interahamwe...* paraissaient, mais sans régularité aucune. *Ijambo* et *Umurangi* paraissaient chaque fois qu'il y avait un événement (ou une rumeur) et, bien sûr, un financement. Cela veut dire qu'ils pouvaient être hebdomadaires, bimensuels ou mensuels. *Ijisho Iya Rubanda*, *Umurava*, *Le Tribun du Peuple Umugizi wa Rubanda*, *Rubyiruko Rubanda Tuzamera Dute*, *Nyabarongo...* étaient irréguliers.

Enfin, d'autres publications comme *Intera*, *Rukokoma*, *Republika*, *Umuranga* avaient disparu du paysage médiatique rwandais. M. Félicien Semusambi, le fondateur de *Umuranga*, avait décidé de maintenir sa stature de journaliste et d'opposant politique en dactylographiant son point de vue ou ses informations sur une page dont il distribuait ensuite les photocopies. Les difficultés de la presse écrite rwandaise tiennent à plusieurs éléments : son contenu, son financement, sa gestion, la distribution des journaux et le pouvoir d'achat des lecteurs. Des écrits à ce sujet existent ; il est inutile de m'y attarder.

- Quelle conception des médias ?

La conception des médias comme **vecteurs transducteurs** ou **vecteurs de propagande** qu'on retrouve dans l'introduction (p. 18) et le reste du livre de Jean-Pierre Chrétien et de son équipe, mérite un commentaire. Elle se fonde sur une théorie anachronique dite "*stimulus-réponse*" ou "*magic bullet theory*". Selon cette théorie qui a prévalu avant les années 1940, il suffit que les gens soient exposés à des messages véhiculés par les mass-média, pour qu'il y ait des effets immédiats, directs et uniformes. En d'autres termes, les êtres humains sont considérés comme des automates. Cette théorie a été abandonnée depuis lors.

Des recherches ont démontré que des facteurs tels que l'éducation, les valeurs, la religion, le statut socio-économique... peuvent limiter l'impact des mass média. D'autres recherches indiquent que l'impact des mass média est très grand dans un contexte de changement social. Dans le cas du Rwanda, ce contexte de changement social est caractérisé par la famine dans le Sud du pays, la crise économique, le Programme d'Ajustement Structurel, l'usure du régime Habyarimana, la guerre et le processus de démocratisation. Mais il y a d'autres raisons qui expliquent l'impact de la RTLM.

- La grille de programmes de la RTLM

La RTLM n'avait pas une grille fixe. Son contenu portait surtout sur plusieurs thèmes : les massacres de Kirambo en préfecture de Ruhengeri, l'assassinat du président du Burundi, M. Melchior Ndadaye et les massacres cycliques des Hutu au Burundi, l'assassinat de M. Emmanuel Gapyisi, celle du bourgmestre de Kanzenze, M. Fidèle Rwambuka, celle du ministre des Travaux Publics et de l'Energie et Secrétaire Exécutif du Parti Social Démocrate, M. Félicien Gatabazi, celle du président du parti "*Coalition pour la Défense de la République*" (CDR), M. Martin Bucyana, l'iniquité de l'Accord de Paix d'Arusha, les relations interethniques au Rwanda présentées comme la domination séculaire et la mauvaise foi innée des Tutsi, la complicité de la Mission des Nations Unies d'Assistance au Rwanda (MINUAR) avec le FPR, la complicité du contingent belge avec le FPR, les complices du FPR qui étaient, selon elle,

le Premier ministre Mme Agathe Uwilingiyimana, le Premier ministre désigné, M. Faustin Twagiramungu, le président du PSD, M. Frédéric Nzamurambaho, le ministre des Affaires Sociales et du Travail, M. Landoald Ndasingwa et d'autres personnalités de l'opposition, etc...

Ces émissions ressemblaient à une conversation entre Rwandais qui se connaissent et se retrouvent autour du vin de banane ou de la bière *Primus* dans un bistrot. Cette conversation est sans modérateur et sans exigences quant à la véracité des propos tenus. Les personnes présentes racontent ce qu'elles ont vu ou entendu durant la journée. Les propos échangés embrassent tout : la rumeur qui circule sur la colline, l'information annoncée par la radio nationale, les rivalités des barons politiques de l'endroit... Elle se déroule dans une atmosphère de gaieté. Des personnes sortent du bistrot, d'autres y entrent, la conversation continue ou cesse lorsqu'il se fait tard, et le lendemain la conversation reprend après le travail.

Grâce à l'absence d'une grille fixe, la RTLM a pu s'intégrer dans la vie quotidienne des Rwandais. Ainsi un journaliste de la RTLM disait à ses auditeurs qu'il y avait un événement en cours à Nyamirambo ou à l'hôtel Méridien, qu'il allait s'y rendre pour chercher des informations et qu'il leur rendrait compte sans tarder. Ou encore, un auditeur téléphonait à la RTLM et demandait qu'une chanson ou une déclaration soit rediffusée et cette radio s'exécutait. Souvent aussi, un auditeur téléphonait et passait une information à un journaliste. Sans vérification aucune, le journaliste l'annonçait sur les antennes.

Avant la légalisation du multipartisme en juin 1991, les informations et les commentaires que la radio diffusait étaient perçus comme des messages approuvés par le gouvernement et par conséquent comme des ordres ! Elle diffusait aussi des émissions dites éducatives sur des thèmes variés concernant l'agriculture, l'éducation, l'économie, la santé. Il s'agit d'émissions qui demandent à l'auditeur beaucoup de motivation pour rester attentif. A partir du 31 juillet 1993, le directeur de l'ORINFOR provenant de l'opposition, la RTLM, certains leaders du MRND et les leaders des fractions du MDR et PL dites "Power", ont mené une campagne selon laquelle Radio Rwanda était tombée entre les mains du Front Patriotique Rwandais (FPR).

En novembre 1993, la RTLM était devenue incontestablement leur organe d'expression. En d'autres mots, la RTLM, en plus de se positionner comme une réponse à radio *Muhabura*, se présentait comme la voix des patriotes et une alternative à Radio Rwanda. Dans cet espace audiovisuel segmenté du fait de l'existence de trois stations de radiodiffusion concurrentes, Radio Rwanda, rongée par les divisions résultant du pluralisme politique, devait faire face à un problème de crédibilité.

- Analyse de contenu

Comme indiqué plus haut, le RTLM a exploité des sujets qui faisaient appel aux émotions (les massacres de Kirambo et la mort des hommes politiques) et des stéréotypes (tels que la mauvaise foi innée des Tutsi, le lien entre les soldats du FPR *Inkotanyi* et les attaquants des années 1959/63 appelés *Inyenzi* "cancrelats", la thématique du peuple rwandais *Rubanda Nyamwinshi*, etc...).

La répétition est un autre élément important qui a joué un rôle. La RTLM commençait ses émissions en comptant le nombre de jours écoulés depuis les massacres de Kirambo sans que le Général Dallaire, commandant de la MINUAR, ait produit un rapport établissant la responsabilité des coupables. Pour la RTLM, les responsables n'étaient autres que le FPR que la MINUAR cherchait à couvrir.

Pendant que la RTLM discutait jour après jour les thèmes ci-haut mentionnés, une guerre des communiqués sur l'interprétation de l'Accord de Paix d'Arusha se poursuivait entre le directeur de cabinet de la Présidence de la République et le Premier ministre, le bloc MRND (CDR, MDR-Karamira/Murego et PL-Mugenzi ou tendance "Power") et le bloc FPR (MDR-Twagiramungu/Uwilingiyimana, PL-Ndasingwa et PSD). Lorsqu'il y avait un débat entre les représentants des deux blocs, les questions étaient plus ou moins orientées.

Il faut en outre relever qu'après la signature de l'Accord de Paix d'Arusha, les partis politiques n'ont plus tenu beaucoup de meetings : ils ont concentré leurs efforts sur la mise en place des institutions de transition. A la veille de la reprise de la guerre, la Société civile était en train de s'organiser pour servir de pont entre les deux blocs mentionnés plus haut.

Malheureusement elle ne disposait pas d'un forum lui permettant de faire entendre sa voix. Seule Radio Rwanda pouvait monter une contre-campagne médiatique mais, comme dit plus haut, les divisions selon les affiliations politiques et même régionales ont empêché une véritable ouverture au pluralisme politique. Autrement dit, la RTLM a pratiquement monopolisé le débat sur les thèmes cités, offrant au public une version et une interprétation unique des événements (aucune voix ne pouvait s'élever pour exprimer un point de vue contraire).

Après le lancement de la RTLM, celle-ci est devenue la tribune de certains leaders du MRND et des fractions des partis politiques MDR et PL, tendance dite "Power". Certains observateurs de la scène politique avaient même pris l'habitude d'écouter cette radio pour connaître la position du MRND ou de la présidence de la République sur les questions liées à la mise en place des institutions de transition prévues, avant que cette position ne soit présentée au public par communiqué de presse ou lors d'une conférence de presse. Autrement dit, les commentaires des journalistes de cette radio étaient considérés comme reflétant la position des leaders du MRND, d'autant plus que son rédacteur en chef, M. Gaspard Gahigi, était membre du Comité Central de ce parti. A l'époque, aucun leader de ce parti n'a publiquement désavoué l'idéologie ethniste de cette radio.

Il est donc possible que les auditeurs qui avaient l'habitude d'apprendre les décisions importantes prises par les régimes politiques successifs à travers Radio Rwanda, l'aient prise comme étant au service de l'ennemi, et aient accueilli les commentaires des journalistes de la RTLM comme des ordres. La crédibilité de la radio, sa disponibilité sur les collines et son utilisation comme instrument de transmission des ordres, ont sans aucun doute eu un très grand impact sur les auditeurs.

ANALYSE DE LA PRESSE RWANDAISE

Comme dit plus haut, *Kinyamateka*, *Dialogue*, *Imbaga* et *Ikindi* publient des analyses qui préconisent un changement social à travers le processus de démocratisation et de paix. Ces organes de presse n'inventaient ni ne transformaient les faits à des fins idéologiques. Je les considère comme constituant une presse d'information. Seul *Kinyamateka* reste actuellement publié au Rwanda ; *Dialogue* paraît à Bruxelles.

Les autres médias font partie d'une presse de combat ou de propagande. Dans cette presse, il existe une confusion entre les faits, les opinions personnelles et la rumeur. Des faits étaient même parfois inventés pour appuyer un point de vue. Très souvent le lecteur y trouvait des documents émanant de partis politiques ou d'organes de l'Etat qui circulaient d'abord sous forme de photocopies avant d'être diffusés par la presse écrite privée. A titre d'exemple, cette presse de combat publiait les textes relatifs à l'Accord de Paix d'Arusha dans leur intégralité, alors que les médias publics se contentaient d'en donner un résumé. Le journal *Interahamwe* d'obédience MRND publiait même des pages entières contenant les photos des membres de la délégation du FPR aux négociations d'Arusha. Cette presse partisane compte trois catégories

- La première préconise le statu quo en appelant à la mobilisation des Hutu dans un langage violent, haineux et ethniste. Celle-ci est représentée par la *RTL*, *Kangura*, *La Médaille/Nyiramacibiri*, *Echos des Mille Collines/Impanda*... Ces publications s'inscrivaient dans la mouvance MRND-CDR. Après la victoire du FPR, elle a disparu du paysage médiatique rwandais. Seul *Kangura* continue sa parution à l'étranger.
- La deuxième catégorie préconise un changement politique et n'hésite pas à faire appel à la mobilisation des Tutsi et des Hutu du Nduga (Centre et Sud du Rwanda) à s'unir contre le régime des Bakiga du Bushiru. Cette tendance exprime les frustrations des Tutsi et des Hutu du Nduga causées par le régime MRND. Autrement dit, cette tendance s'accommoderait d'un régime qui inclurait les Tutsi et les Banyenduga. Les publications qui représentent cette tendance sont *Umuranga*, *Umurangi*, *Intumwa/Le Messenger*, *Isibo*, *Le Soleil/Izuba*... Elles s'inscrivent dans la mouvance de l'opposition.

Après la chute du gouvernement du Premier ministre Dismas Nsengiyaremye et la signature de l'Accord de Paix d'Arusha, *Umurangi* et *Umuranga* rentrent dans la mouvance du MRND, tandis que *Intumwa/Le Messenger* et *Isibo* apportent leur soutien à l'Accord de Paix et au processus de démocratisation. Après la victoire du FPR, *Umuranga* et *Umurangi* cessent d'être publiés tandis que *Intumwa/Le Messenger* reprend ses activités.

Des gens qui n'appréciaient pas la critique de ce journal envers le nouveau régime ont attaqué son directeur, M. Edouard Mutsinzi, et l'ont battu jusqu'à le laisser paralysé. Le directeur du journal *Isibo* a servi le nouveau régime, d'abord en qualité de secrétaire général du gouvernement, puis de chef des renseignements. Il a démissionné en protestant contre les violations des droits de l'homme commises par l'actuel régime.

- La troisième catégorie dénonce non seulement le régime MRND mais elle salue également la lutte armée menée par le FPR. Elle loue la bravoure militaire du FPR, donne la parole à ses leaders et livre des informations sur le programme du FPR et sur la partie du Rwanda occupée par le FPR. Les publications appartenant à cette catégorie sont par exemple *Kanguka*, *Rwanda Rushya*, *Le Flambeau*, *Le Tribun du Peuple/Umuwugizi wa Rubanda* et *Kiberinka*. Elles ont repris leurs activités après la victoire du FPR.

Jean-Pierre Chrétien et son équipe proposent une analyse bipolaire qui consiste à classer d'un côté les "héros" ou les journaux démocrates, et de l'autre les "vilains" ou les médias extrémistes, les médias de la haine (cf. introduction, p. 18 et ailleurs).

Cette analyse exclut de son champ d'étude la relation entre les développements politiques et l'évolution interne de la presse rwandaise, les similitudes et les dissimilitudes des organes de presse, leur financement, leur distribution, leur gestion et les origines socio-économiques des journalistes. Une telle approche exclut également l'examen des médias qui ont soutenu la lutte armée du FPR et leur impact sur l'évolution de la guerre.

Elle n'explique pas non plus pourquoi les médias qui, hier, étaient considérés comme les journaux démocrates se trouvent aujourd'hui placés dans la ligne de la RTLM et de *Kangura*. Une analyse bipolaire de ce genre est non seulement incomplète mais, très orientée, elle ne peut déboucher sur aucune formulation politique propre à promouvoir une presse libre dans un pays qui aspire à la démocratie.

ORIGINE DE L'IDEOLOGIE RACIALE AU RWANDA

Le livre étudié soutient que l'idéologie défendue par *Kangura* et la RTLM est un produit de la culture coloniale et missionnaire. Cela me rappelle l'affirmation selon laquelle les Hutu et les Tutsi vivaient en harmonie avant l'arrivée des missionnaires et des colons européens. Personnellement j'aimerais vivre dans un Rwanda où le racisme serait éradiqué. Mais une fausse reconstruction de l'histoire n'est pas, à mon avis, la route à suivre pour bâtir une société sans discrimination raciale. Signalons quelques faits culturels qui démontrent la non harmonie entre Hutu et Tutsi à l'époque pré-coloniale :

- Kalinga, le tambour royal, ne comportait-il pas des coussinets où, dit-on, était placés les organes génitaux des roitelets Hutu vaincus ?
- Le "mythe de Gihanga" est-il une invention des missionnaires et des colons belges ? N'est-il pas plutôt l'expression d'une idéologie raciale ancienne ? Selon le mythe de Gihanga - ce mot veut dire le créateur - Gihanga avait trois fils : Gatutsi, Gahutu et Gatwa. Il confia à chacun un pot de lait en lui demandant de le garder. Gatwa but le lait immédiatement. Gahutu le garda mais s'endormit et le renversa pendant son sommeil tandis que Gatutsi garda le lait et, quand Gihanga revint le lendemain, l'avait encore. Derrière ce mythe se cachent non seulement la nature des relations sociales entre les Hutu, les Tutsi et les Twa, mais aussi une évaluation stéréotypique des aptitudes physiques et morales.
- La plupart des Rwandais connaissent aussi les proverbes suivants :
 - "*Utuma abahutu agira benshi*" (Qui veut confier une mission à des Hutu doit en envoyer plusieurs : le Hutu est oublieux) ;
 - "*Umuhutu ntashimwa kabili*" (Le Hutu, on ne le félicite pas deux fois : le Hutu est versatile) ;
 - "*Umuhutu yabonye urupfu ruhita ati garuka undalire rugarutse rumulira abana*" (Un Hutu ayant vu la mort passer, dit : "*reviens passer la nuit chez moi*". Elle revient et décime tous ses enfants) ;

- "*Inkunguzi y'umuhutu yivuga mu batutsi*" (Le Hutu marqué par le sort déclame ses hauts faits parmi les Tutsi : c'est s'attirer des malheurs que de provoquer un plus puissant que soi) ;
- "*Umututsi umuvura amaso akayagukanulira*" (Le Tutsi, tu lui soignes les yeux et il te fixe d'un regard méprisant : la reconnaissance n'est pas une qualité du Tutsi) ;
- "*Umututsi umusebereza mu kirambi akagutera ku bulili*" (Le Tutsi, tu lui offres l'hospitalité et il te déloge du lit) ;
- "*Umututsi umuvura amenyo ejo akayaguhekenyera*" (Le Tutsi, tu lui soignes les dents et le lendemain, il en grince à ton sujet) ;
- "*Umutwa ararengwa agatwika ikigega*" (Le Twa devient opulent et il incendie son grenier : les Twa sont particulièrement imprévoyants) ;
- "*Inzira ngufi yamaze abana b'abatwa*" (Le raccourci a exterminé les enfants des Twa : les Twa sont imprudents par nature) ;
- "*Umutwa atera umuhutu igihaza*" (Le Twa donne au Hutu la nausée : le petit est insolent devant plus petit que lui) ;
- "*Utazi umutwa amutuma i Bwami*" (Qui ne connaît pas le Twa l'envoie en mission à la cour).

(Références : Crépeau Pierre et Bizimana Simon : *Proverbes du Rwanda*, Institut National de Recherche Scientifique, Butare, Publication n° 19, Ouvrage publié aussi dans les Annales du Musée Royal de l'Afrique Centrale Tervuren, Belgique, Série in 8°, Sciences Humaines n° 97, 1979).

Ces proverbes font partie de la culture populaire rwandaise. Ils indiquent parfaitement qu'il n'y avait pas d'harmonie entre les groupes sociaux Hutu, Tutsi et Twa. Ils suggèrent plutôt une tension sociale et une idéologie raciale antérieure à l'arrivée des missionnaires et des Belges. A mon avis, le mythe de Gihanga et ces proverbes reflètent les conditions matérielles existantes dans le royaume du Rwanda ; ils suggèrent qu'il y avait des tensions entre les groupes sociaux habitant ce royaume à savoir les Hutu, les Tutsi et les Twa. Ils témoignent aussi de l'existence d'une idéologie raciale précoloniale ayant deux composantes : une idéologie de supériorité raciale prévalante au sein de l'élite dirigeante Tutsi et une contre-idéologie prévalante au sein des groupes dominés qui étaient les Hutu et les Twa. La première composante rationalisait le contrôle du pouvoir politique et économique exercé par l'élite dirigeante Tutsi ; la seconde traduisait une résistance à ce contrôle.

En d'autres mots, l'idéologie raciale au Rwanda est avant tout un produit de la structure sociale et économique précoloniale. Je ne nie pas l'influence du colonialisme. Cette idéologie raciale a rationalisé et continue de rationaliser les conflits sociaux du Rwanda contemporain dont la véritable cause n'est pas la préservation d'une identité culturelle quelconque, mais le contrôle sur des ressources économiques extrêmement limitées. Les groupes antagonistes recourent à la politique de l'ethnicité pour mobiliser derrière eux la population afin de maintenir ou de conquérir le pouvoir politique, voie d'accès au pouvoir économique.

Comprendre ce qui s'est passé au Rwanda ces dernières années est indispensable pour briser le cercle de violence que ce pays a connu depuis 1959. Toutefois, toute reconstruction historique à caractère militant ne contribuera pas à combattre l'idéologie raciale au Rwanda mais à la perpétuer. Durant mes études universitaires, j'ai d'abord été formé comme historien avant d'entreprendre des études de communication. Je connais la rigueur méthodologique du métier d'historien. Malheureusement, je n'ai pas retrouvé cette rigueur dans l'ouvrage publié par Jean-Pierre Chrétien et son équipe. La méthodologie scientifique peut-elle être ajustée à guise selon les circonstances, le pays et/ou le régime dirigeant ou le sujet à l'étude ?

Je condamne de toutes mes forces le génocide des Tutsi et le massacre des Hutu qui étaient opposés au régime Habyarimana. Moi-même, j'ai échappé de peu à la mort. Le 7 avril 1994, cinq militaires des ex-Forces Armées Rwandaises (ex-FAR) sont venus à la résidence du directeur de l'ORINFOR pour m'assassiner. Selon un des employés qui s'y trouvait, parmi ces militaires se trouvait un major. Heureusement, ils sont arrivés quelques heures après ma fuite chez un ami. Ils y sont retournés plusieurs fois sans me trouver.

Par après, la RTLTM a demandé à ses auditeurs de me rechercher pour me tuer. Elle a émis cet avis de recherche trop tard : j'étais déjà arrivé à Nairobi, le 10 avril, en provenance de Bujumbura où l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique m'avait évacué avec ma famille. Le 9 avril, j'avais fait partie d'un convoi préparé par cette ambassade parce que ma fille est née aux USA au moment où j'y faisais des études. Elle devait bénéficier du même traitement que les autres ressortissants américains présents au Rwanda. Malgré ma survie miraculeuse, je n'accepte pas qu'un groupe de gens invente ou déforme les faits dont j'ai été témoin. [1]